

## ORATEUR du Conseil Législatif du Bas-Canada.

———Il proroge, par ordre du Gouverneur en Chef, le Parlement Provincial, 32.

———De la Chambre d'Assemblée. Il se rend en corps avec l'Assemblée auprès de son Excellence le Gouverneur en Chef dans la Chambre du Conseil Législatif, 12, 31.

———Du Conseil Législatif du Haut-Canada. Sa lettre à l'Orateur de la Chambre est mise sur la table, 15, 16.

## PARLEMENT Provincial.

———Proclamations pour le proroger, 5, 6. Pour le réunir pour la dépêche des affaires, 7.

———Il est réuni, 11. Prorogé, 32.

## PETITIONS mises devant la Chambre.

———De C. A. G. De Tonnancour, demandant un Salaire comme Coronaire du District de St. François, 23.

———De Selby Burn, des Trois-Rivières, demandant que son Salaire comme Maître d'Ecole lui soit payé, 24.

———De Jacques Poitras, Maître Maçon, demandant à être payé des ouvrages qu'il a fait sur le Canal de Chambly, 29.

———Du Docteur F. Black, de St. Jean, demandant une récompense pour les soins qu'il a donné aux Colériques en 1834, 29.

PRIVILEGES, Comité des—Nommé, 14.

PROCLAMATION, déclaratoire de la sanction donnée par Sa Majesté au Bill réservé qui autorise les Avocats d'adresser les Jurés en faveur des Prisonniers accusés de Crime Capital, 8, 9.

PROROGATIONS, Writs de—5, 6, 7, 8.

———Ceux émanés depuis la dernière Session seront inscrits tout au long dans les Journaux de cette Chambre immédiatement avant les autres entrées, 14.

PROTET sans raisons entré, 28.

Q———

REMERCIEMENTS de la Chambre, *vide*, Adresses. Comité Spécial nommé et choisi par ballottes et Gouverneur en Chef, Messages de sa part.

SAISIES faites par les Officiers des Douanes en cette Province, *vide*, Adresse a Son Excellence le Gouverneur en Chef Douanes, Officiers des, et, Gouverneur en Chef, Messages de sa part.

T———

U———

V———

WRITS de Prorogations, *vide*, Prorogations.

X———

Y———

Z———